ÉLABORATION DES DOCUMENTS SOCLE D'UN « PROJET PAYSAGE » DU PAYS MARENNES OLÉRON

PHASE 1 / LOT 3 / PLAN PAYSAGE
SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC INTERMÉDIAIRE POUR LE COMITÉ SYNDICAL

14 Décembre 2017

Maîtrise d'ouvrage / Pays Marennes Oléron
Equipe d'étude /
*Groupement * Cabinet de curiosité, paysagistes * Blezat consulting, agronomes économistes * Les Possibilistes, architectes et urbanistes * TerrOïko, écologues /*
Contact Cabinet de curiosité - tel : 05 24 07 65 79 - mail : equipe@cabinet-de-curiosite.fr

ATELIERS OUTILS DE PRISE DE CONNAISSANCE ET DE SYNTHÈSE ENTRE LOTS

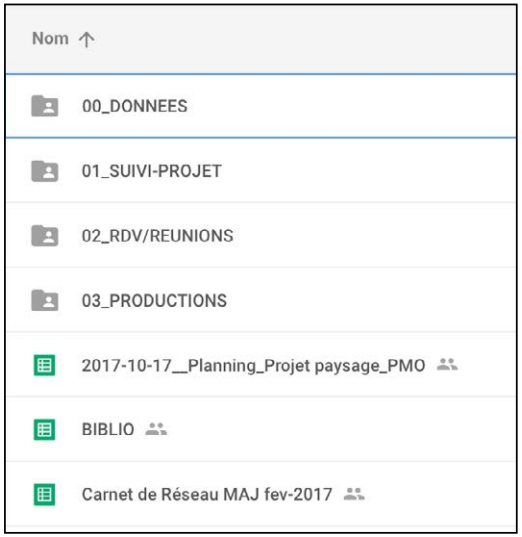

Arborescence de la plate forme dématérialisée

Collectage des contacts, élus, techniciens, personnes ressources (230 entrées)

Collectage des études existantes pour prise de connaissance et synthèse (150 entrées)

Rendez-vous / Coordination

Echanges sur la problématique des friches

Echanges sur les évolutions du bourg du Gua

Atelier d'analyse des documents d'urbanisme avec élus et techniciens / Cartographie collaborative

Le Maire de Bourcefranc Le Chapus présente les problématiques liées à la protection du risque et à l'accueil sur la Pointe du Chapus

LOT 3 - PLAN PAYSAGE

PHASE 1 - DIAGNOSTIC SYSTÉMIQUE PARTAGÉ

Objectif : Accélérer la connaissance du territoire et l'expertise du groupement, contribuer au partage de connaissances inter-acteurs, sensibiliser les habitants à la problématique du plan paysage, amorcer un réseau de personnes/compétences ressources.

PHASE 2 - FOCUS THÉMATIQUES

Objectif : Identifier des leviers d'actions sur le territoire par l'étude de problématiques concrètes et spatialisées

RDV #1

Atelier institutionnel

-

Objectif : *Accelérer notre connaissance du territoire et identifier des personnes ressources pour les prochaines étapes*

Acteurs mobilisés : *structures institutionnelles présentes ou partenaires sur le territoire du PMO*

Comité de pilotage

-

Objectif : *Identifier les grands enjeux politiques et valider les grands principes de travail*

Acteurs mobilisés : *élus du territoire*

Synthèse cartographique des éléments de connaissance du territoire

Objectif : *Construire une connaissance paysagère et institutionnelle du territoire, mettant en évidence les unités et motifs paysagers, leur évolution, les dynamiques naturelles et/ou humaines, les points de vue remarquables, les espaces litoraux remarquables et les coupures d'urbanisation*

RDV# 2

2 journées : 1 balade commentée + 2 ateliers thématisés

Objectif : *Croiser les regards sur même territoire, co-construire une stratégie d'actions, favoriser l'émergence d'un réseau d'acteurs construisant de futures mise en oeuvres opérationnelles du projet*

Acteurs mobilisés : *membres du CoTech, habitants, élus et professionnels des 2ComCom*

Comité technique

Objectif : *Identifier 6 lieux stratégiques pour une étude diachronique et 15 zooms d'évolution de l'urbanisation*

Production du document de diagnostic

-

Objectif : *Produire une synthèse des données récoltées en phase 1, de connaissance des paysages et des enjeux du territoire, amorcer le travail sur les focus thématiques par un croisements des données cartographiques, préparer les ateliers et balades du RDV#2*

RDV#3

4 balades commentées sur 4 des focus

-

Objectif : *Construire une première approche des objectifs et orientations de qualité paysagère par le partage d'enjeux sur des lieux spécifiques*

Acteurs mobilisés : *membres du CoTech, habitants, élus et professionnels des 2ComCom*

Comité de pilotage

-

Objectif : *Validation du diagnotic, des enjeux et de l'orientation de la phase 3*

Finalisation des documents de synthèse des étapes précédentes

Objectif : *Intégrer les apports du lot 1 et 2 aux enjeux paysagers, synthétiser les connaissances acquises*

JANVIER 2017 — AVRIL 2017 — NOVEMBRE 2017 À MARS 2018

PHASE EN COURS

LOT 3 - PLAN PAYSAGE

PHASE 3 - DÉFINITION DES OBJECTIFS ET DES ORIENTATIONS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Objectif : formuler une stratégie de territoire et de paysage soutenable pour le PMO et les acteurs mobilisés.

PHASE 4 - ELABORATION DES PLANS D'ACTION

Objectif : Produire des fiches-actions thématisées et/ou localisées, opérationnelles, indentifiant les porteurs de projet, les partenaires, les financements potentiels, des estimations chiffrées, des échéances, des priorités et des indicateurs de suivi

RDV #4

Atelier stratégie territoriale

-

Objectif : *Déterminer la politique territoriale et paysagère du PMO et sa préfiguration dans la révision du SCOT*

Acteurs mobilisés : *structures institutionnelles présentes ou partenaires sur le territoire du PMO*

Atelier de définition des OOQP

-

Objectif : *Définir collectivement les éléments fondateurs du Plan paysage*

Acteurs mobilisés : *acteurs identifiés sur le carnet réseau*

Synthèse des enjeux au 5000ème

-

Objectif : *Réaliser des scénarios d'évolutions et déterminer les grandes orientations stratégiques qu'ils supposent*

Comité de Pilotage

-

Objectif : *Choisir les évolutions souhaitées et valider la stratégie territoriale et paysagère*

Acteurs mobilisés : *élus du territoire*

Synthèse cartographique de la stratégie et des OOQP

Objectif : *Formaliser les objectifs afin de pouvoir les décliner en actions dans la phase 4, déterminer des indicateurs de suivi des actions*

Élaboration d'un programme d'actions

-

Objectif : *Définir les lieux d'actions et y programmer des actions concrètes*

Réalisation de fiches actions thématiques et spatialisées

-

Objectif : *Spatialiser et/ou thématiser les actions, identifier les porteurs de projet, les partenaires, les financements, les échéances, les priorités et les indicateurs de suivi*

RDV#5

Atelier opérationnalité

-

Objectif : *Présenter le programme et les actions, travailler leur opérationnalité avec les acteurs concernés*

Acteurs mobilisés : *acteurs concernés par les actions*

Comité de pilotage

-

Objectif : *Validation du programme et des actions*

Acteurs mobilisés : *acteurs concernés par les actions*

Finalisation des documents synthèse de l'étude et des fiches actions

Objectif : *Réalisation de documents appropriables par chacun*

Comité syndical

-

Objectif : *Restitution et validation de l'ensemble du travail*

Acteurs mobilisés : *Comité syndical du Pays Marennes Oléron*

AVRIL 2018 — MAI 2018 — JUIN 2018 — SEPTEMBRE 2018

PRODUCTIONS

Diagnostic intermédiaire

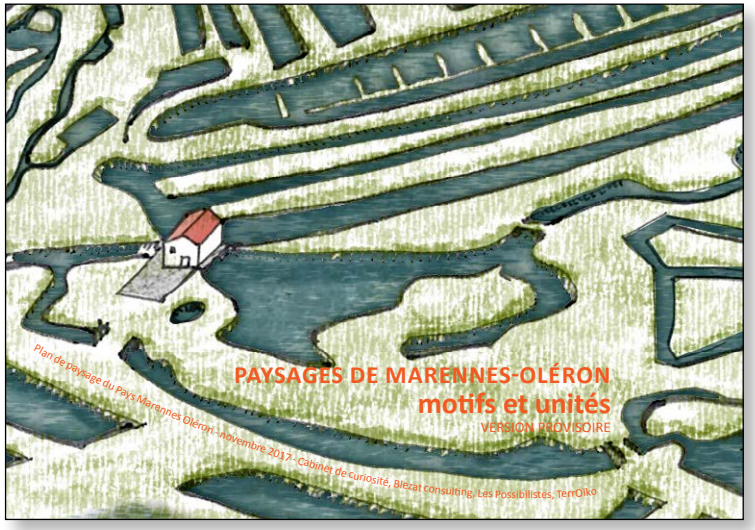

Tiré à part

LE DIAGNOSTIC INTERMÉDIAIRE

A / DES TERRITOIRES PLURIELS, DES VALEURS COMMUNES

1. Des territoire

2. Richesse des patrimoines, des acteurs, des projets

3. Des valeurs communes

B / LES PAYSAGES

1. Définitions

2. Unités, motifs et Loi littoral

3. Principes d'implantation

4. Les grands types de paysages

5. Parcours / Entrées / Co-visibilités / points de vue et points noirs paysagers

C/ ENJEUX

1. Les thèmes à enjeux

2. Les enjeux de la coopération

3. Spatialisation des enjeux

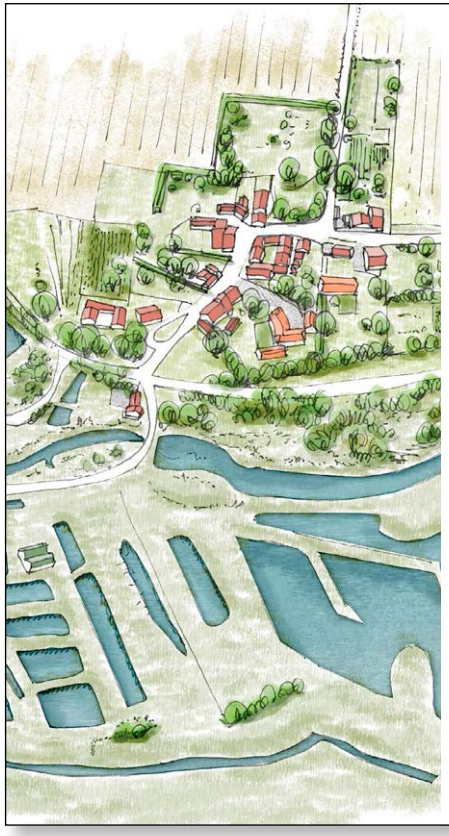

ÉLABORATION DU PLAN DE PAYSAGE DU PAYS MARENNES OLÉRON

DIAGNOSTIC SYSTÉMIQUE / PHASE 1 / RAPPORT INTERMÉDIAIRE

10/11/2017

Maîtrise d'ouvrage /
Pays Marennes Oléron

Equipe d'étude /
Groupement
** Cabinet de curiosité, paysagistes*
** Blezat consulting, agronomes économistes*
** Les Possibilistes, architectes et urbanistes*
** TerrOïko, écologues*
Contact Cabinet de curiosité - tel : 05 24 07 65 79 - mail : equipe@cabinet-de-curiosite.fr

A / DES TERRITOIRES PLURIELS, DES VALEURS COMMUNES

A / DES TERRITOIRES PLURIELS, DES VALEURS COMMUNES

1. Des territoires

Au carrefour de plusieurs bassins d'attractivité, les paysages littoraux constituant un point fort

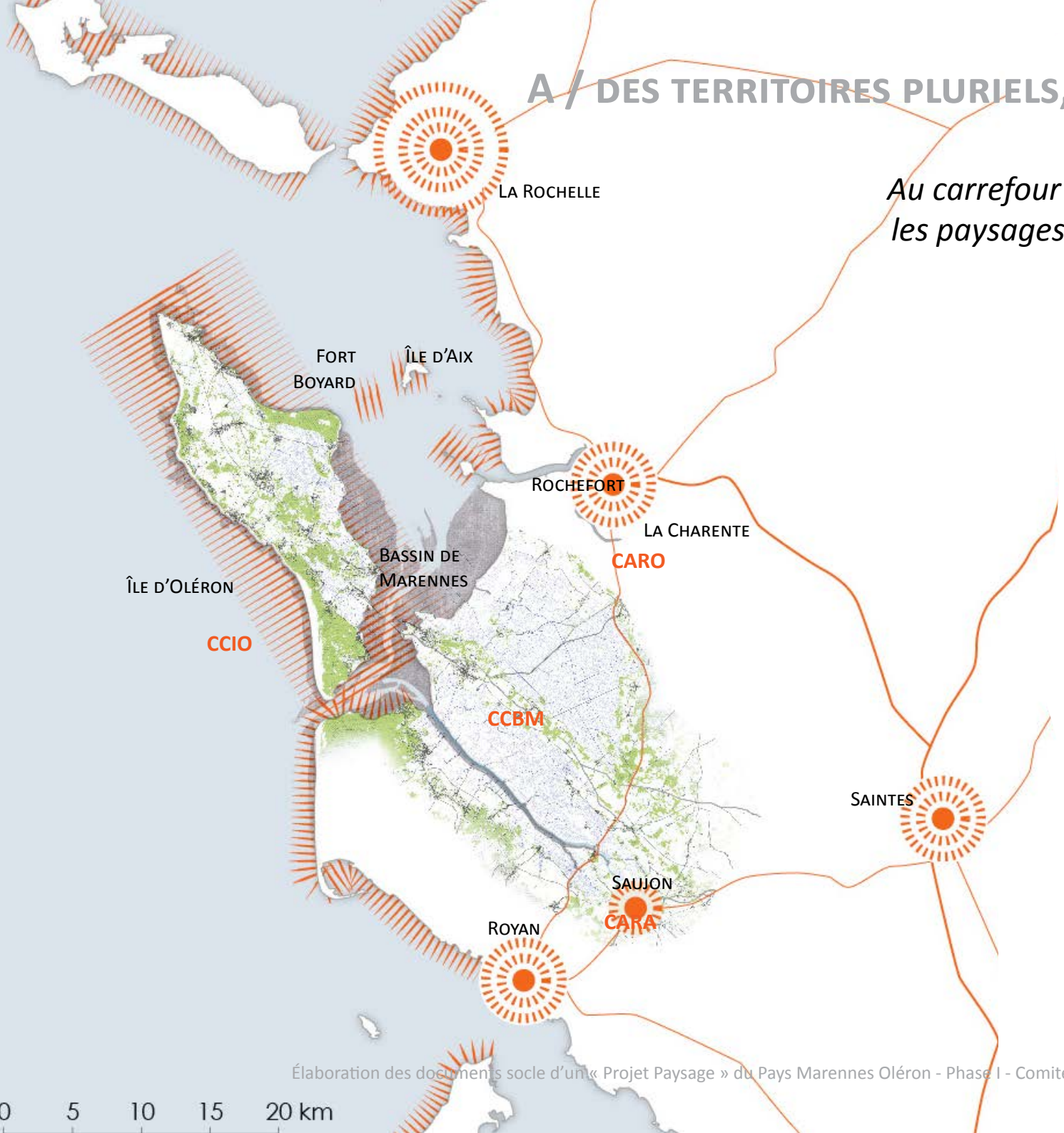

Interprétation des points d'attractivité du territoire, d'après les ateliers des rendez-vous 1 et 2 de l'étude, d'après les zonages en aires urbaines et la progression de l'emploi de la Charente Maritime, source INSEE

Légende

Agglomération polarisant des déplacements

Autres lieux d'attractivité cités

A / DES TERRITOIRES PLURIELS, DES VALEURS COMMUNES

1. Des territoires

Marqués par la topographie, par les risques

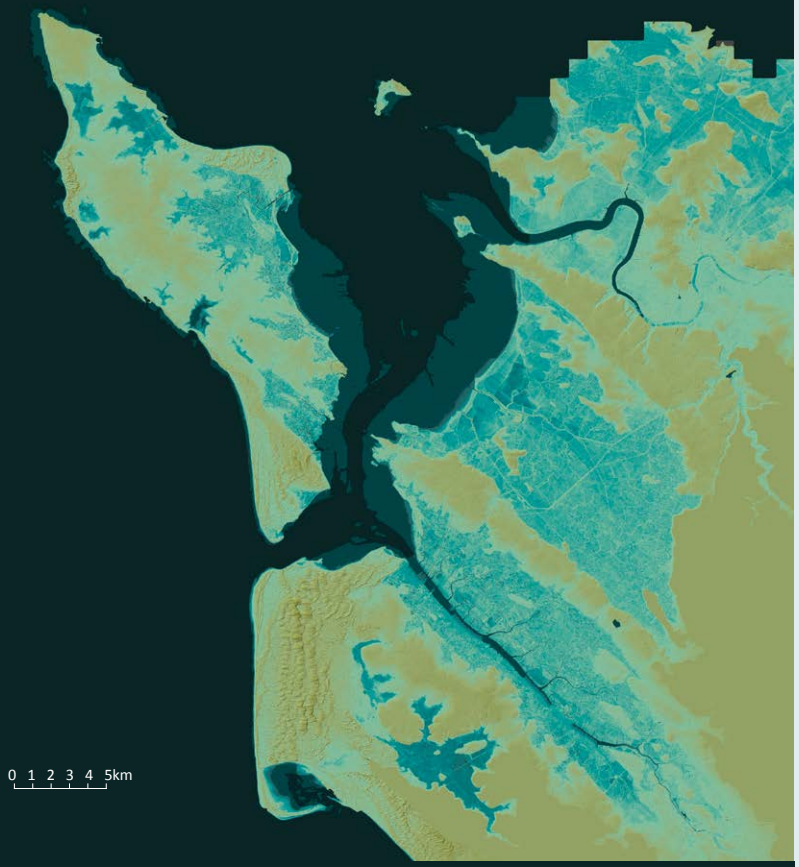

Cartographie altimétrique obtenue à partir des modèles numériques de terrain LIDAR du PMO sur IGN Map

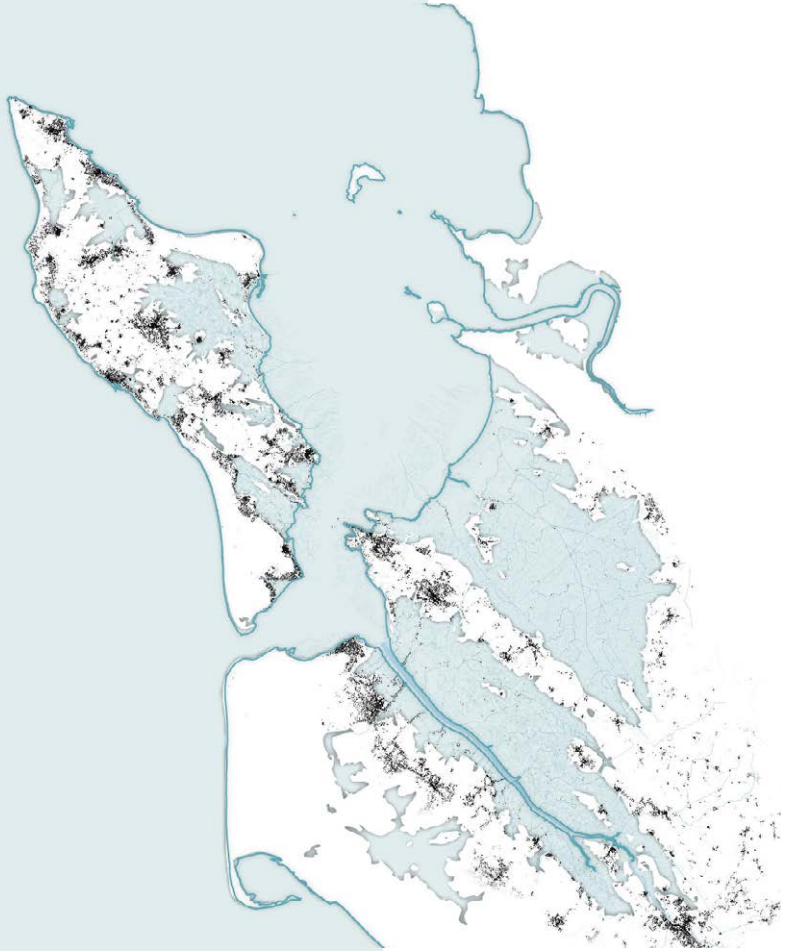

Positionnement du bâti sur le territoire par rapport à la courbe des 3m NGF simplifiée

A / DES TERRITOIRES PLURIELS, DES VALEURS COMMUNES

1. Des territoires

Un pays, des paysages

Une île bordée de marais

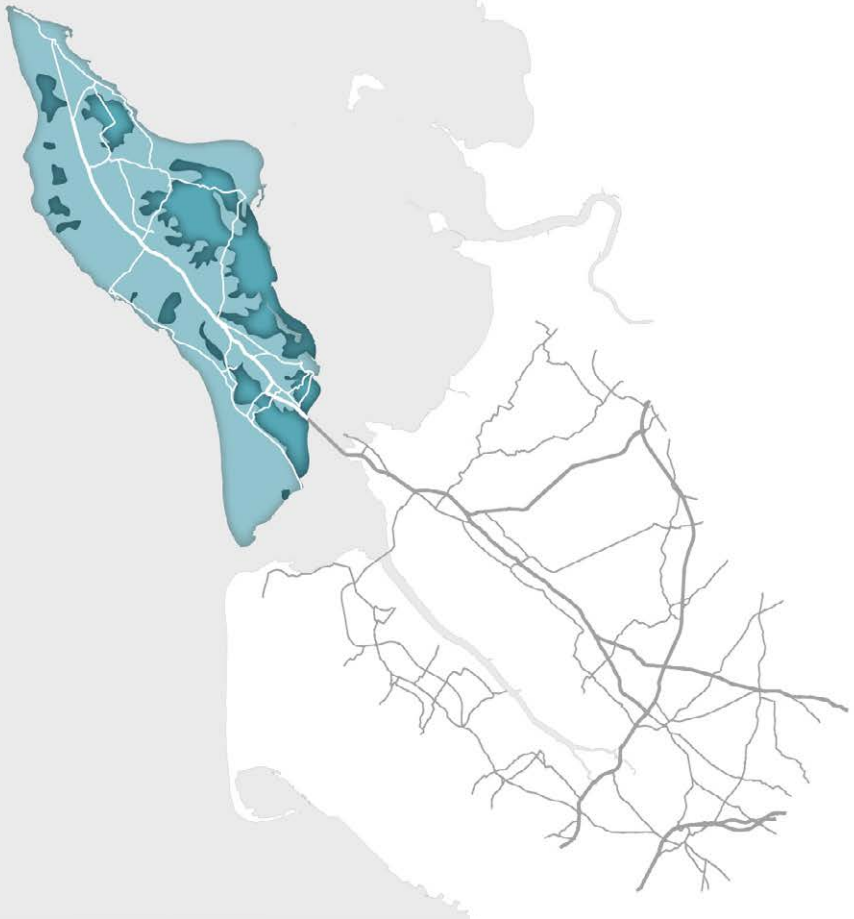

Les identités territoriales mises en récits au cours des ateliers

A / DES TERRITOIRES PLURIELS, DES VALEURS COMMUNES

1. Des territoires

Un pays, des paysages

Deux marais cernant une presqu'île

Les identités territoriales mises en récits au cours des ateliers

A / DES TERRITOIRES PLURIELS, DES VALEURS COMMUNES

1. Des territoires

Un pays, des paysages

Un pertuis reliant le tout

Les identités territoriales mises en récits au cours des ateliers

A / DES TERRITOIRES PLURIELS, DES VALEURS COMMUNES

1. Des territoires

Deux cultures, deux lectures territoriales qui s'opposent

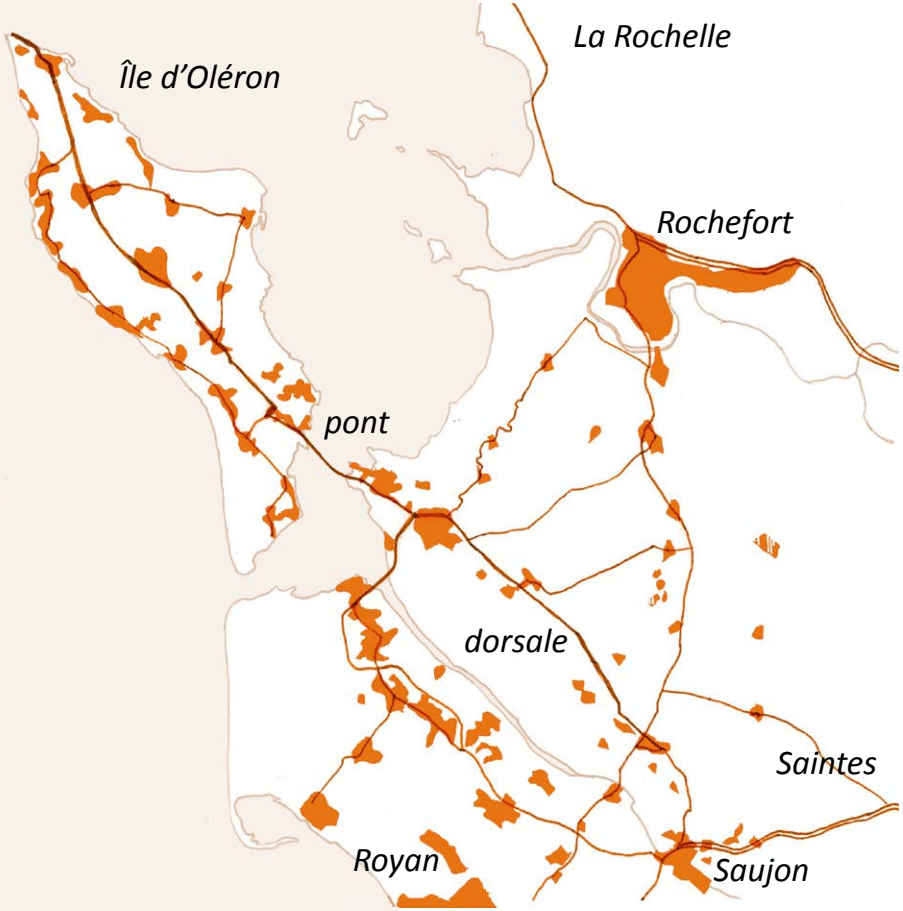

Perception longitudinale urbaine, *avec les axes automobiles principaux et les implantations urbaines importantes*

A / DES TERRITOIRES PLURIELS, DES VALEURS COMMUNES

1. Des territoires

Deux cultures, deux lectures territoriales qui s'opposent

Perception transversale des marais

avec les principaux bassins versants allant des terres hautes aux marais, perpendiculaire à la précédente (d'après les casiers hydrauliques fournis par le forum des Marais atlantiques, la carte topographique issues du LIDAR).

1. Des territoires

Deux cultures, deux lectures territoriales qui s'opposent

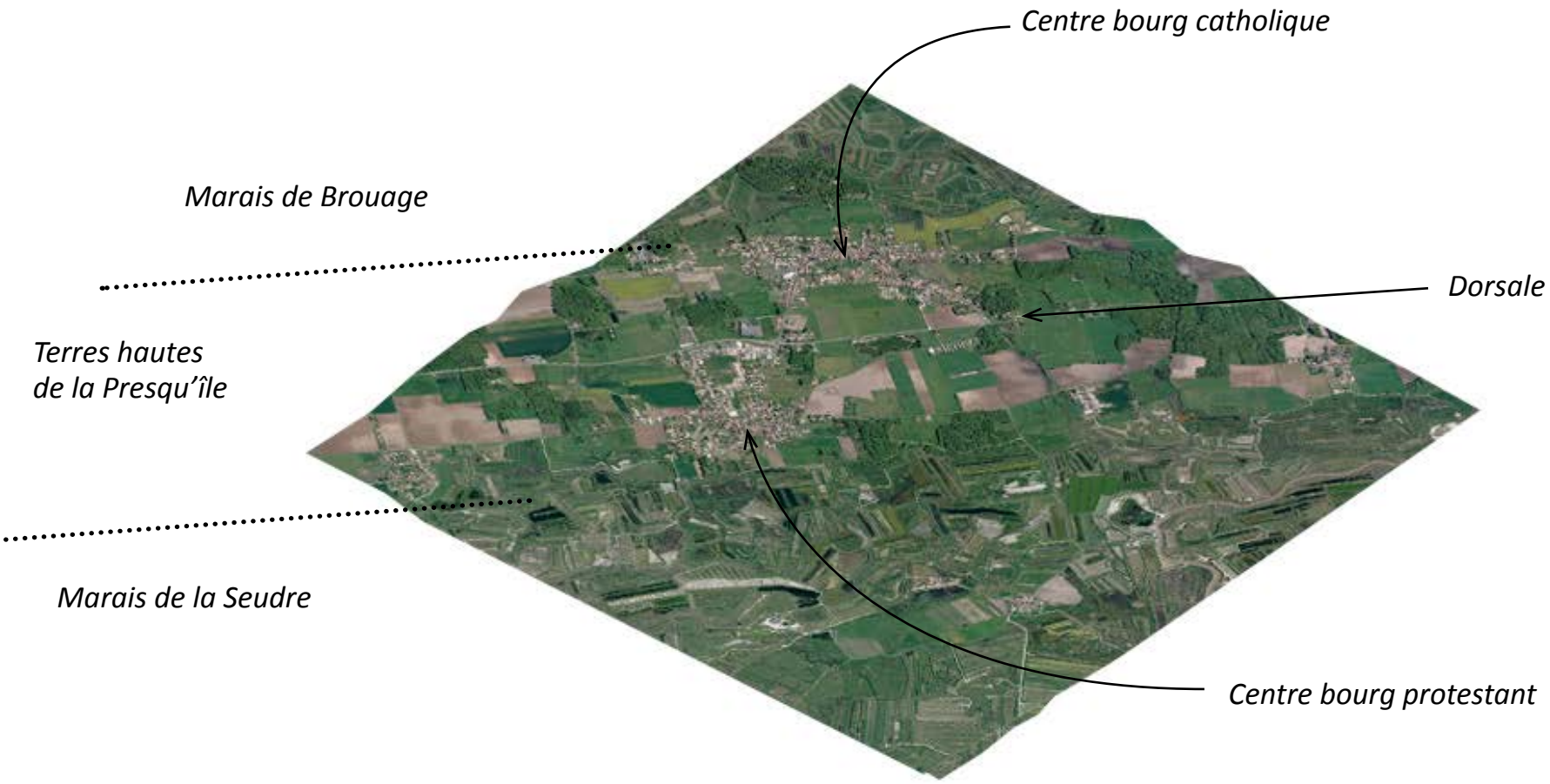

1. Des territoires

Terres hautes terres basses, une topographie déterminante, pour les routes, bourgs, hameaux, agriculture

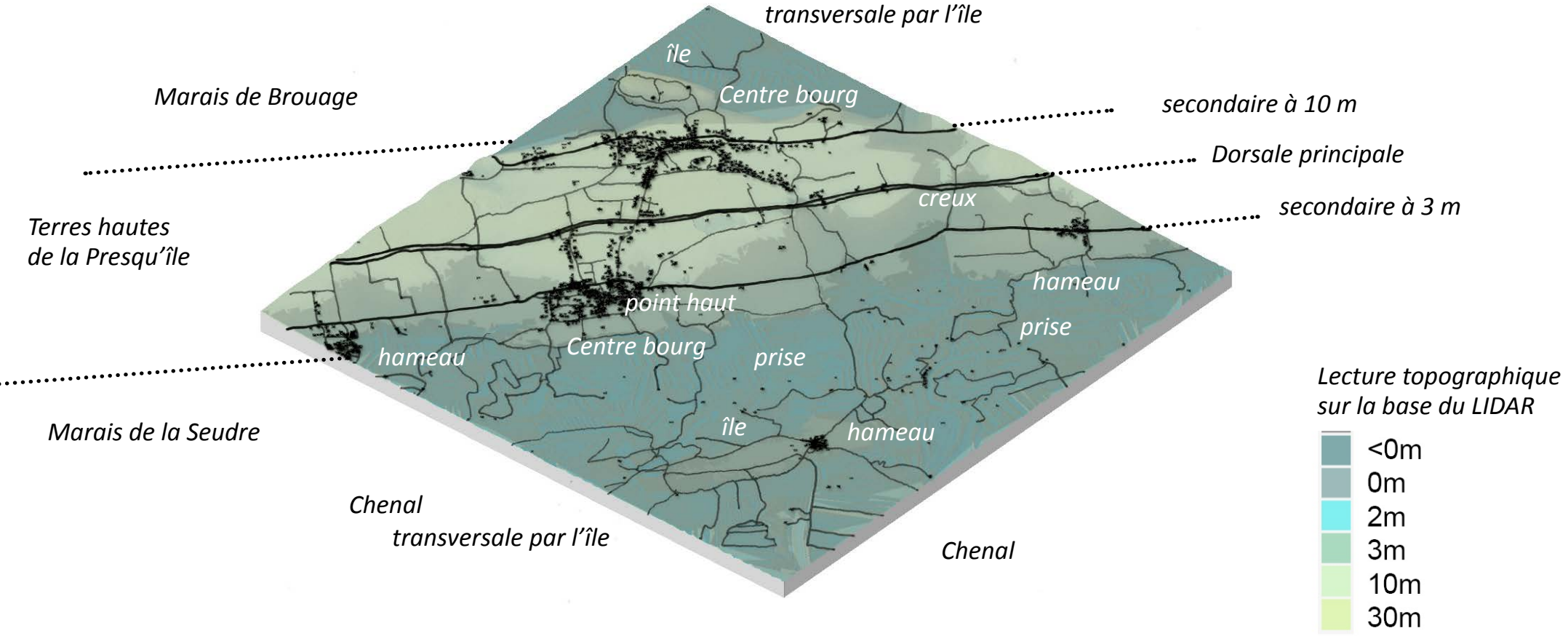

1. Des territoires

Deux cultures, deux lectures territoriales qui s'opposent

Une lecture longitudinale actuelle axée sur la dorsale et la voiture

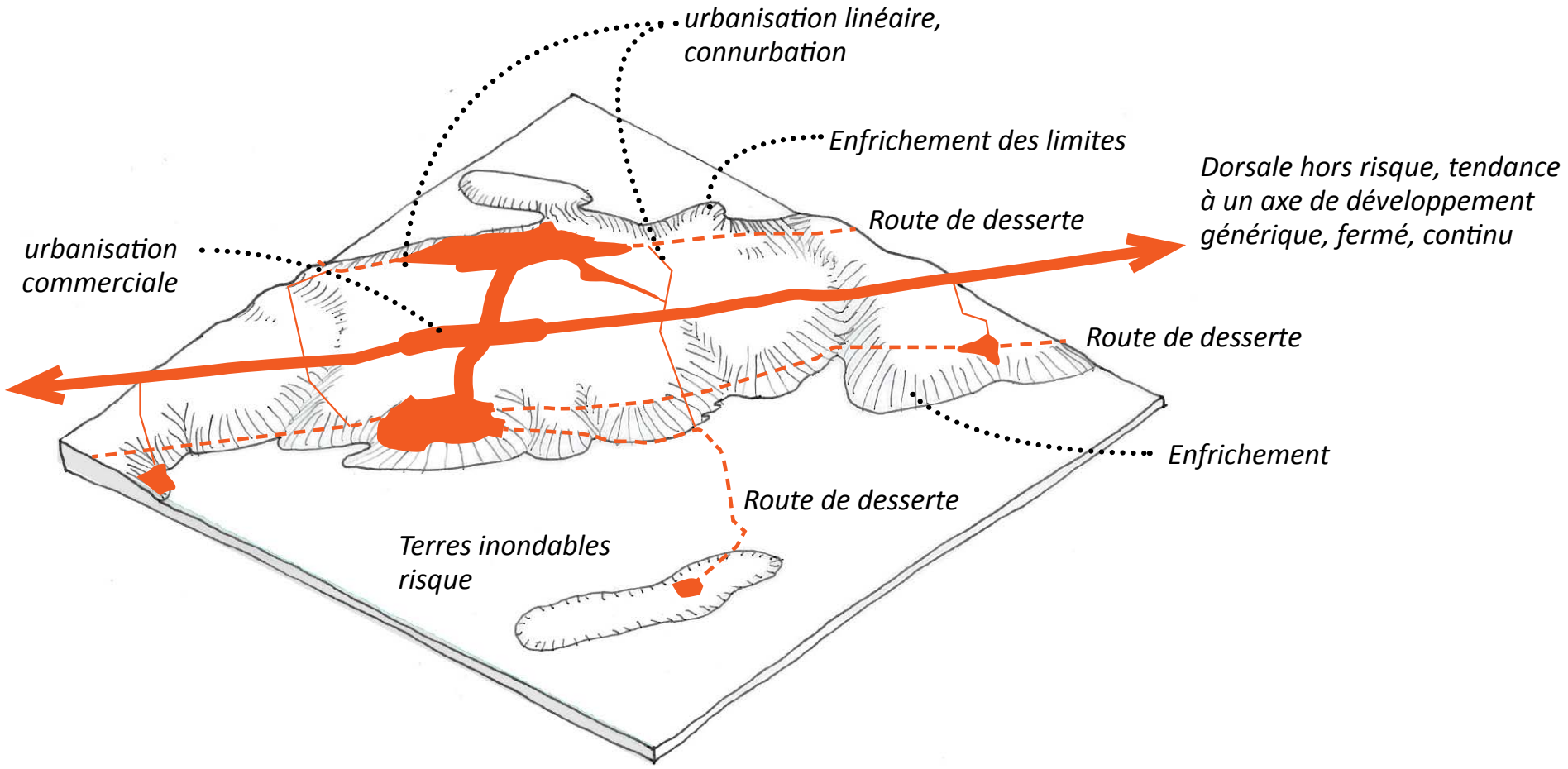

1. Des territoires

Deux cultures, deux lectures territoriales qui s'opposent

Une lecture du territoire ancienne, transversale, basée sur les bassins versants, à remettre au goût du jour

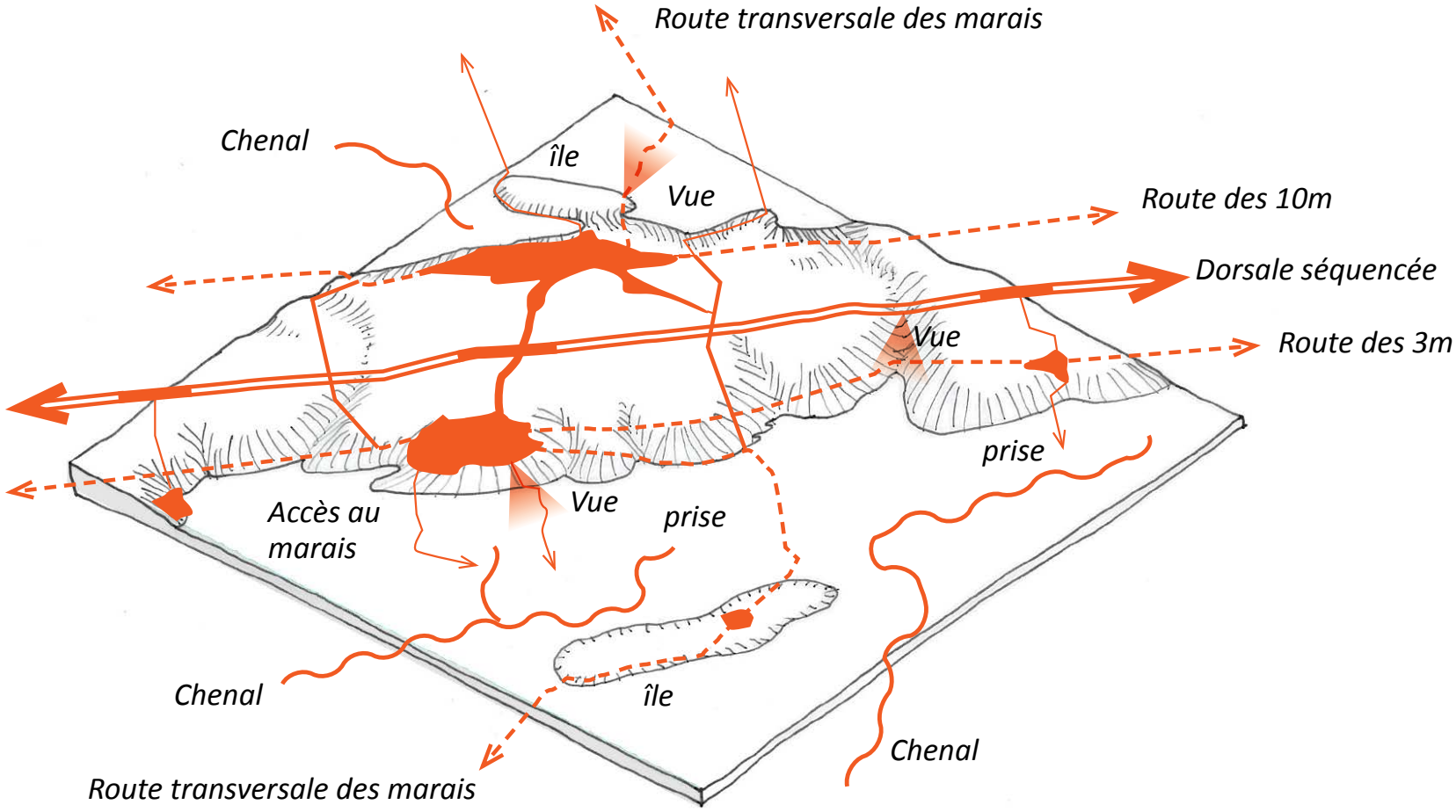

A / DES TERRITOIRES PLURIELS, DES VALEURS COMMUNES

2. Richesse des patrimoines, des acteurs, des projets

Des patrimoines nombreux, connus, repérés, protégés, valorisés

Etudes existantes pour prise de connaissance et synthèse (150 entrées)

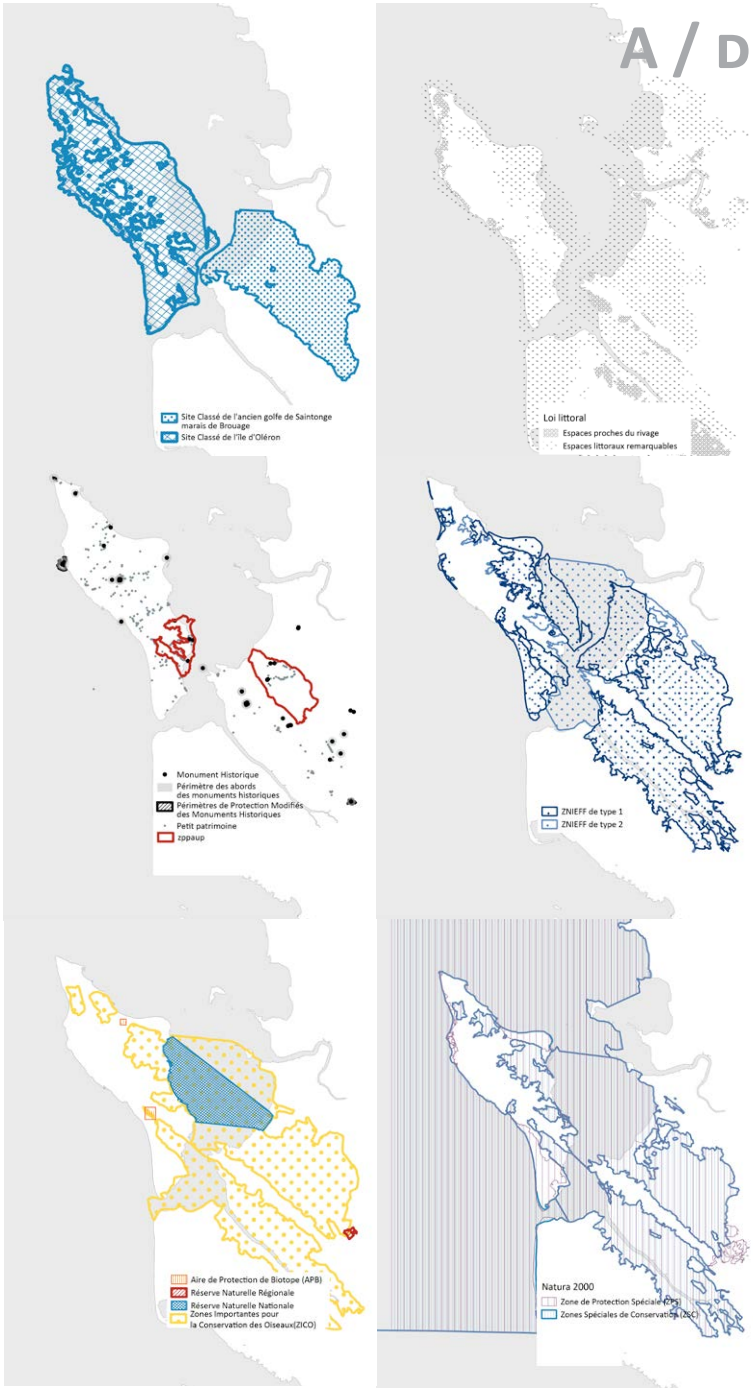

A / DES TERRITOIRES PLURIELS, DES VALEURS COMMUNES

2. Richesse des patrimoines, des acteurs, des projets

De multiples acteurs avec et sans périmètre

Contacts, élus, techniciens, (230 entrées) dont quelques personnes ressources (insuffisamment)

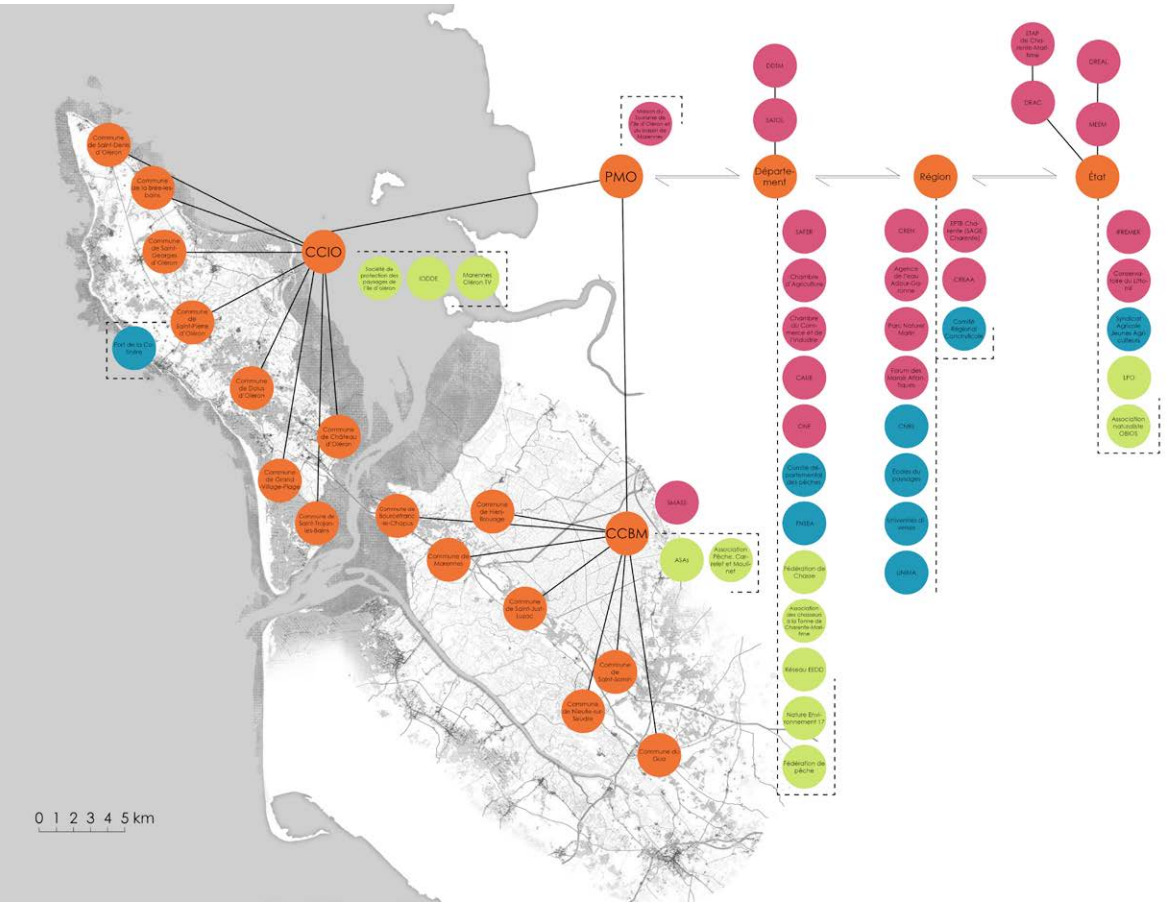

- Des territoires techniquement dotés,
des techniciens nombreux et compétents, offrant des réponses adaptées aux risques, législations, aux nombreux patrimoines remarquables, à la pression de l'afflux de population estivale.

Une complexité qui génère :

- Une approche par thèmes et non par lieux,
ce qui freine la mise en place d'une stratégie commune et de réflexions transversales.

- Une émorme masse d'études et d'informations
riche, mais énergivore, chronophage, difficile d'accès, peu valorisée, induisant une surmobilisation des techniciens, des élus.

- Une spécilisation des langages techniques
qui peut générer des difficultés à travailler entre experts, avec la population qui rencontre certainement des difficultés avec cette complexité technique, en termes de langage et d'accessibilité.

- Des acteurs non institutionnels peu mobilisés
(au minimum sur le plan paysage), pourtant garants d'Objectifs de Qualité Paysagère partagés et d'actions concrètes, impactantes sur les paysages.

A / DES TERRITOIRES PLURIELS, DES VALEURS COMMUNES

3. Des valeurs communes

Les beaux paysages, un outil économique et de développement partagé

3. Des valeurs communes

Les beaux paysages, un outil économique et de développement partagé

A / DES TERRITOIRES PLURIELS, DES VALEURS COMMUNES

3. Des valeurs communes

Les beaux paysages, un outil économique et de développement partagé

3. Des valeurs communes

Les beaux paysages, un outil économique et de développement partagé

Un autre exemple en situation littorale

Etude des retombées économiques de la protection et valorisation des paysages par l'Opération Grand Site de la Grande Dune du Pilat

- Retombées économiques directes évaluées par l'étude économique
11 à 13 M€ par an correspondant à 132 emplois

- Retombées économiques indirectes évaluées à
168 M € par an correspondant à 968 emplois

3. Des valeurs communes

Besoins en développement et situation littorale

3. Des valeurs communes

Besoins en développement et situation littorale

3. Des valeurs communes

Une opposition entre développement et qualité des paysages
pour laquelle le plan paysage étudie des solutions

Les besoins en développement existent, sont entendus, sont légitimes et aujourd'hui disqualifient les paysages.

La qualité des paysages, de l'environnement, du cadre de vie sont essentiels pour l'attractivité et la richesse du territoire.

Les problématiques actuelles liées :

- au changement climatique

- au nouveau mode d'application de la loi littoral

sont un levier puissant et une réelle opportunité pour réorienter le développement vers un modèle plus vertueux,
moins consommateur de foncier,
respectant unités et motifs paysagers.

B / Les paysages

Paysage

«C'est une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations»[1].

	Quel(s) paysage(s) vous représente(nt) le mieux vous et votre activité ?	*Quels paysage(s) considérez-vous comme valorisant(s) pour l'île ?*	*Lesquels évoquent pour vous l'histoire de l'île ?*	*Quel(s) paysage(s) rejetez-vous ?*	*Lesquels vous semblent en transformation ?*
S. Rateau Animatrice Musée St Pierre	 'mon quartier'	 'le port ostréicole'	 'la citadelle'	 'les zones commerciales'	 'la plage de Gd Village'
P & C Bernard Touristes La Cotinière	 'la plage'	 'le port de la Cotinière'	 'les moulins'	 'les prairies tampons'	
Louis Auvray Viticulteur Président coopérative vignerons St Pierre	 'mes vignes'	 'le marais'	 'la vigne basse'	 'la friche viticole'	 'l'urbanisation'
Frères Themier Agriculteurs Chéray	 'mes vaches'	 'le marais'	 'le port ostréicole'	 'le marais enfriché'	 'l'urbanisation'

1-Convention européenne des paysages, Florence, 2000

Extrait du travail d'enquête sur la perception des paysages de l'île d'Oléron réalisé par les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux dans le cadre des Ateliers Paysage du CREN Poitou Charente en 2013

Motifs et unités de paysage

Limites, transitions paysagères

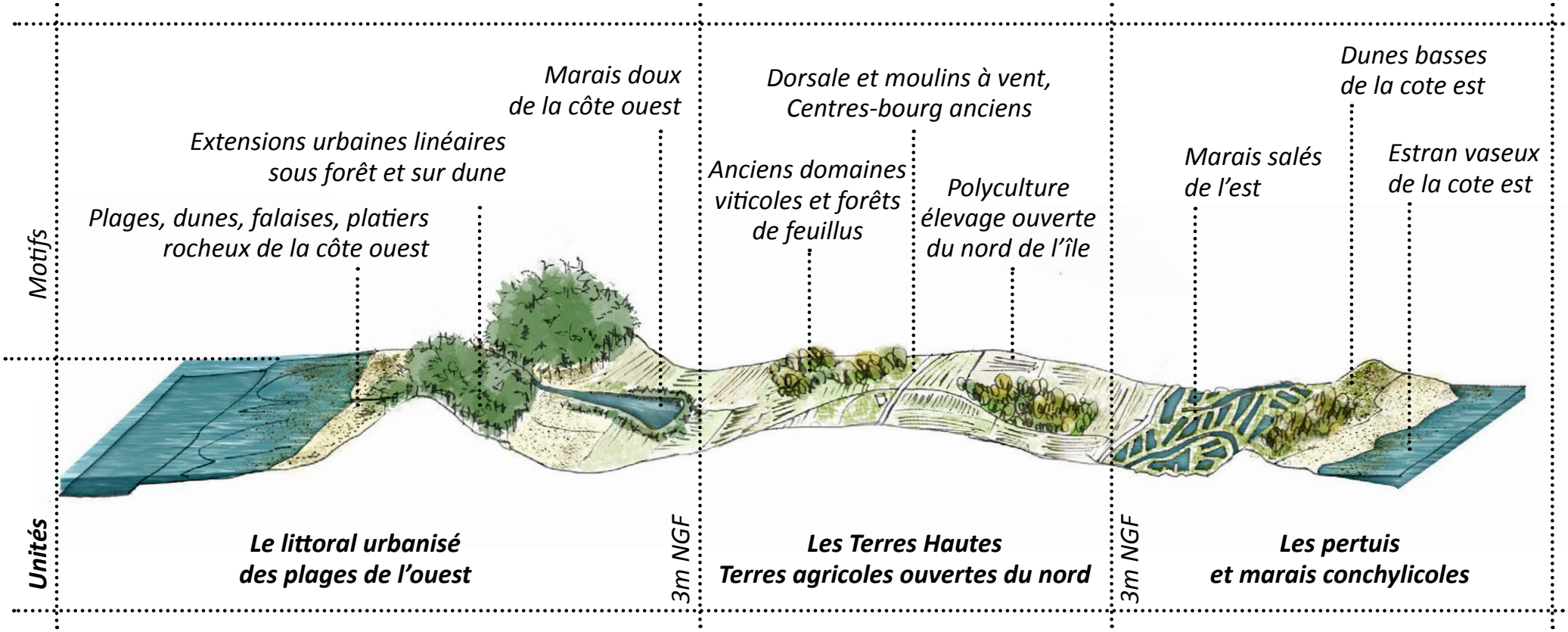

Coupe transversale de principe sur l'île d'Oléron

LES MARAIS ET LES PERTUIS

Les pertuis et leurs marais conchylicoles

La Seudre et ses marais

Les marais plats, gâts et cultivés de Brouage

LA PRESQU'ÎLE DE MARENNES ET L'ARRIÈRE PAYS AGRICOLE

La presqu'île urbaine

La presqu'île rurale

L'arrière-pays agricole

LES TERRES HAUTES DE L'ÎLE D'OLÉRON

Les terres agricoles ouvertes du Nord

Les terres agricoles fermées du Sud

LE LITTORAL ATLANTIQUE

Le massif des Saumonards

Le front de mer construit des plages de l'est

La pointe de Chassiron

Le littoral urbanisé des plages de l'Ouest

Le massif de Saint-Trojan

ENTRE-DEUX ET PAYSAGES BANALISÉS DE L'ÎLE D'OLÉRON

Unités de paysage

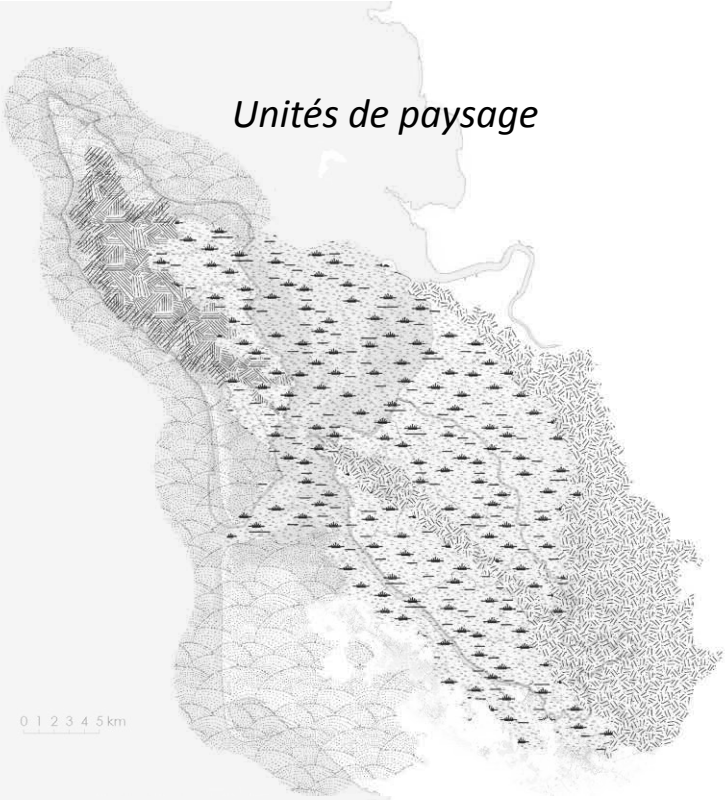

Sous-unités de paysage

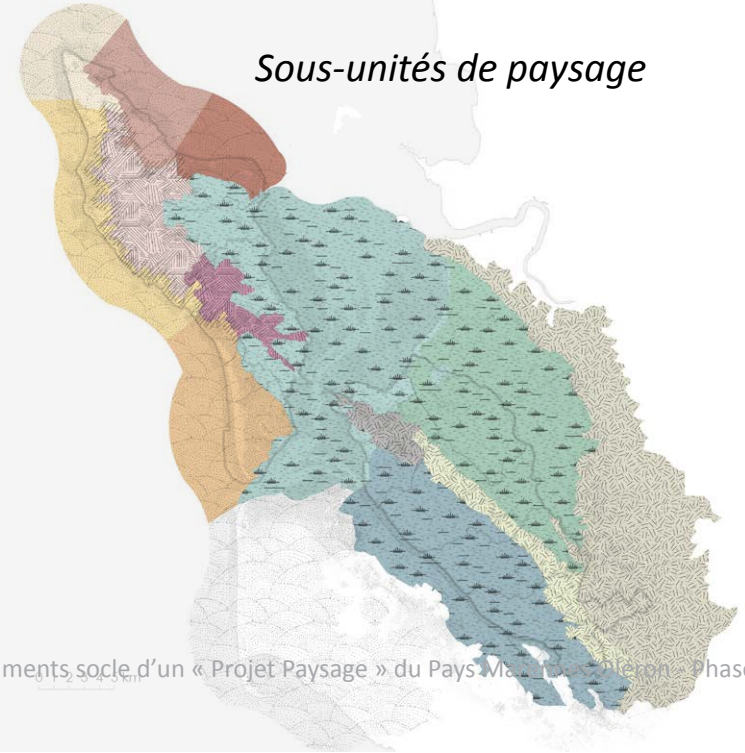

B / LES PAYSAGES

Les unités de paysage

Les motifs de paysage

5 Unités - 14 Sous unités

Ils ont été détaillés finement pour :

- nourrir et faire la synthèse de la connaissance sur les paysages

- alimenter la déclinaison des catégories de la loi littoral dans le SCOT

- argumenter la carte loi littoral dans le SCOT

- construire la stratégie d'action paysagère

Motifs de paysage - singularités, spécificités

CCBM

CCIO

Bâti

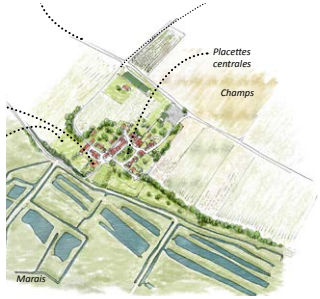

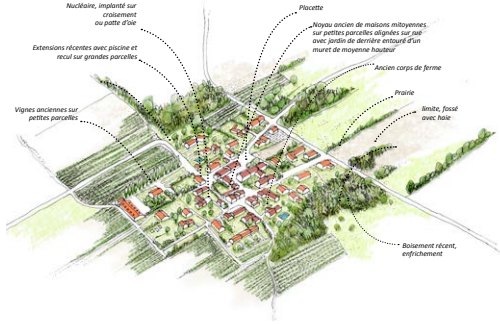

Agricole

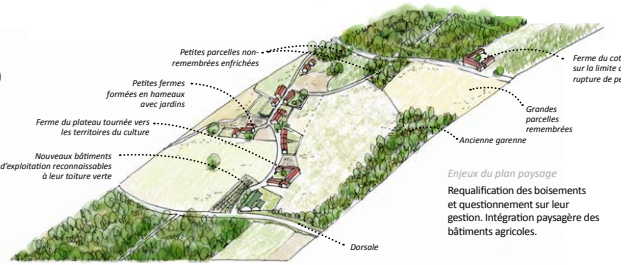

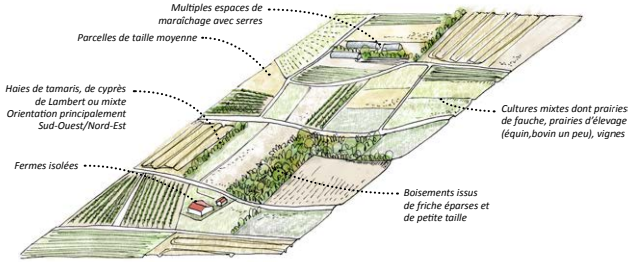

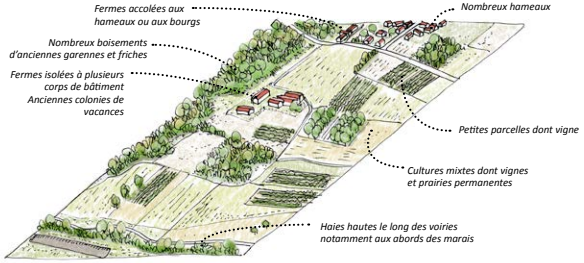

Motifs de paysage - Patrimoines, problématiques communs

Terres basses

Terres hautes

Transversal marais

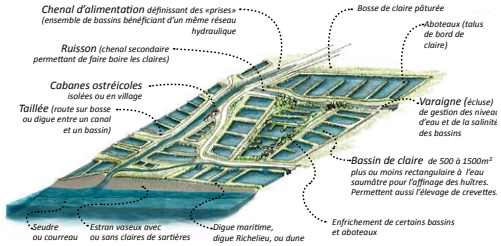

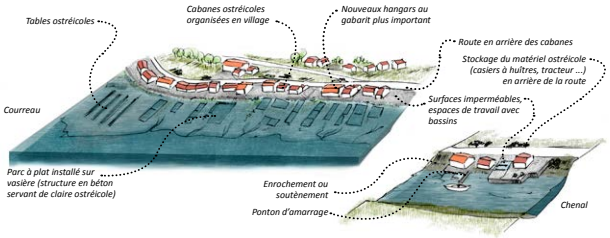

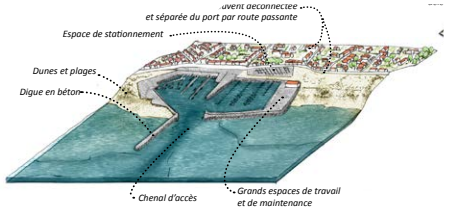

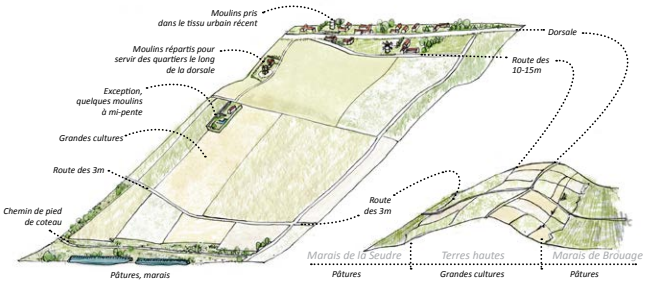

Longitudinal, routes

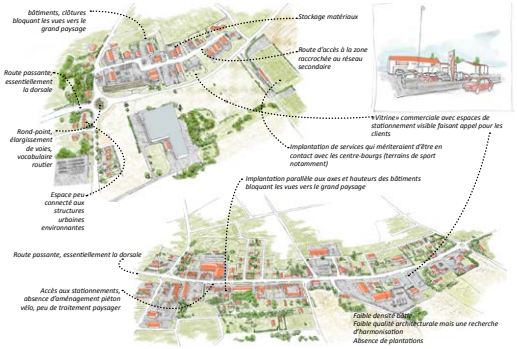

Les motifs de paysage, le livret pédagogique

Ils permettront d'articuler le plan paysage avec :

- l'étude des typologies bâties, des densités bâties et les dynamiques de la consommation foncière,

- la localisation des réservoirs et couloirs de biodiversité.

Le but est de trouver des cohérences et des convergences avec les catégories de la loi littoral.

Il serait utile de le diffuser largement aux habitants, pour prise de connaissance, amendement, implication dans le plan paysage.

Il est possible voire souhaitable de le réutiliser, de le remobiliser, autant que nécessaire.

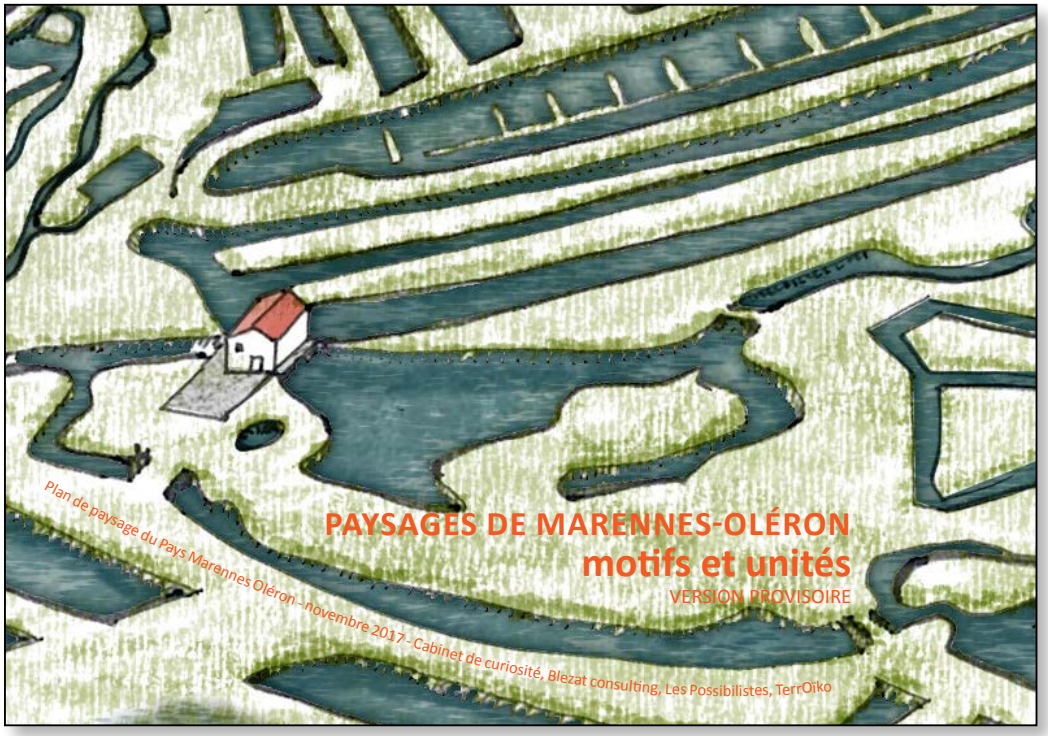

Les motifs de paysage, le livret pédagogique

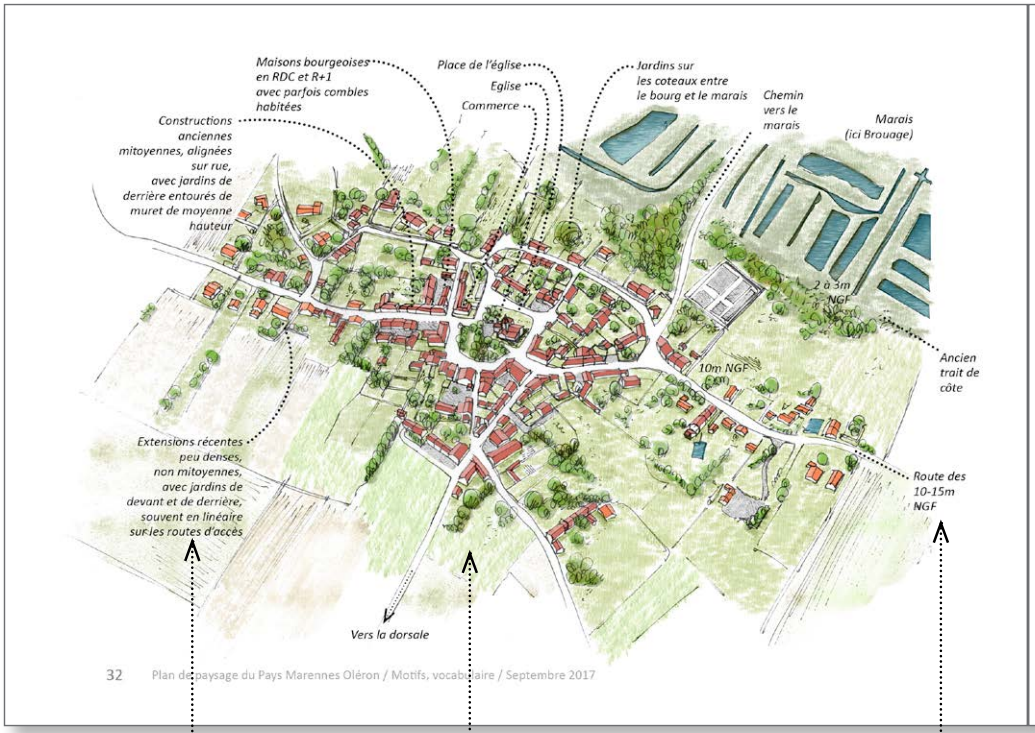

«Sommaire»

Motifs bâtis /

*Centre bourg catholique**

C'est durant les guerres de religion que se différencient, bourgs catholiques et bourgs protestants. En effet, ces derniers sont repoussés vers les territoires insalubres notamment les marais. C'est pourquoi, en plus de la présence, dans le premier cas d'une église, dans le deuxième d'un temple, ces bourgs se distinguent par leur implantation.

Majoritairement, les bourgs catholiques sont situés sur la route des 10-15m NGF. Ramassés, les centres** sont constitués de maisons mitoyennes en R+1 ou R+2 sur les voies principales et autour de l'église, en RDC sur les voies secondaires et à l'intérieur des îlots. Se rapprochant de la côte, les bourgs sont plus denses et l'on retrouve des querreux, placettes collectives en cœur d'îlot, ainsi que des chemins de brouette, ruelles étroites en arrière des jardins. Une place plus ou moins grande s'installe devant l'église, parfois partagée avec la mairie et/ou avec le marché. C'est souvent autour de cette place, que traverse la route principale que se concentrent ou se concentraient les commerces et services. Les cimetières sont toujours excentrés.

Le rapport au marais se fait souvent par les jardins. Soit ils y sont directement adossés, soit les en séparent des cultures maraîchères, des prairies, des boisements étroits et plus récemment des friches en rupture de pente.

En périphérie de ces bourgs s'implantent soit des extensions linéaires soient des espaces de lotissement, souvent déconnectés.***

Fait exception à ce schéma le bourg de Brouage construit sur le schéma de la citadelle.

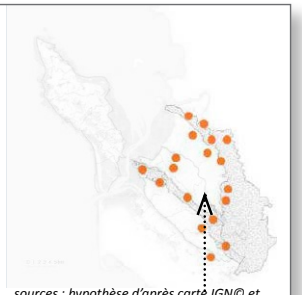

sources : hypothèse d'après carte IGN© et données PMO d'occupation du sol

*** - cf «Motifs génériques», page 61

Dynamiques notoires

Abandon des formes urbaines du centre-bourg au profit de formes génériques. Perte des liens avec le marais, soit par obstruction des vues soit par méconnaissance de ces liens. Tendance au déplacement des commerces dans les zones commerciales et disparition des dynamiques de centre-bourg.

Enjeux du plan paysage

Recréer des entités et des dynamiques de bourgs et du lien entre anciennes et nouvelles constructions. Recréer du lien avec le marais.

Exemples

Saint-Sornin, Saint-Just, Marennes, le Gua, Bourcefranc ...

* - Pour une description au sens de la loi littoral, se reporter au tableau de traduction entre langages techniques.
** - Le niveau de développement initial est indiqué par les toitures marron foncé sur le croquis, les toitures orange étant les développements récents.

Situation et description

Croquis du motif type

Elements concernant l'implantation du motif

Type et nom du motif

Historique, description, implantation dans la topographie, dans l'unité de paysage

Dynamiques

Enjeux

Exemples

Carte de localisation dans l'unité de paysage

"l'insertion des dispositions de la loi Grenelle II offre l'opportunité d'intégrer les dispositions particulières de la loi Littoral dans les schémas de cohérence territoriale (SCoT) et les plans locaux d'urbanisme (PLU)", que "les SCoT déterminent les capacités d'accueil des espaces urbanisés et à urbaniser et identifient les espaces proches du rivage, les coupures d'urbanisation et les espaces remarquables et caractéristiques du littoral"[1].

Ainsi, sans définition des catégories de la loi littoral par le SCOT, c'est la loi littoral qui s'applique directement sur les PLUs du territoire.

Tableau de déclinaison en cours

https://docs.google.com/presentation/d/1L1Xfv0dPzZog5ldcjXNXCge5rb1dgGS1x6RKiKp2Ibw/edit#slide=id.p

1 - Instruction du Gouvernement du 7 décembre 2015

Les motifs de paysage, la loi littoral

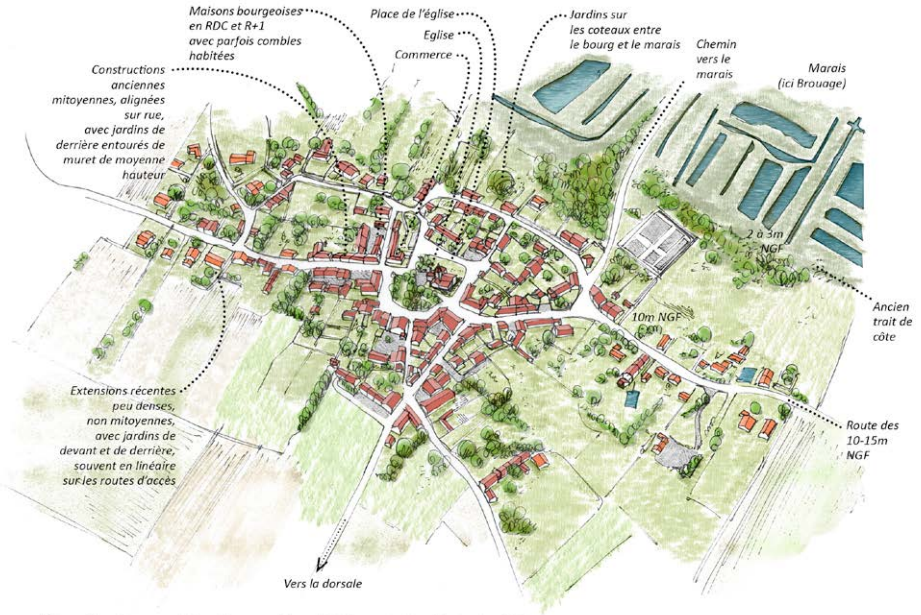

32 Plan de paysage du Pays Marennes Oléron / Motifs, vocabulaire / Septembre 2017

«Sommaire»

Motifs bâtis /

*Centre bourg catholique**

C'est durant les guerres de religion que se différencient, bourgs catholiques et bourgs protestants. En effet, ces derniers sont repoussés vers les territoires insalubres notamment les marais. C'est pourquoi, en plus de la présence, dans le premier cas d'une église, dans le deuxième d'un temple, ces bourgs se distinguent par leur implantation.

Majoritairement, les bourgs catholiques sont situés sur la route des 10-15m NGF. Ramassés, les centres** sont constitués de maisons mitoyennes en R+1 ou R+2 sur les voies principales et autour de l'église, en RDC sur les voies secondaires et à l'intérieur des îlots. Se rapprochant de la côte, les bourgs sont plus denses et l'on retrouve des querreux, placettes collectives en cœur d'îlot, ainsi que des chemins de brouette, ruelles étroites en arrière des jardins. Une place plus ou moins grande s'installe devant l'église, parfois partagée avec la mairie et/ou avec le marché. C'est souvent autour de cette place, que traverse la route principale que se concentrent ou se concentraient les commerces et services. Les cimetières sont toujours excentrés.

Le rapport au marais se fait souvent par les jardins. Soit ils y sont directement adossés, soit les en séparent des cultures maraîchères, des prairies, des boisements étroits et plus récemment des friches en rupture de pente.

En périphérie de ces bourgs s'implantent soit des extensions linéaires soient des espaces de lotissement, souvent déconnectés.***

Fait exception à ce schéma le bourg de Brouage construit sur le schéma de la citadelle.

*** - cf «Motifs génériques», page 61

sources : hypothèse d'après carte IGN© et données PMO d'occupation du sol

Dynamiques notoires

Abandon des formes urbaines du centre-bourg au profit de formes génériques. Perte des liens avec le marais, soit par obstruction des vues soit par méconnaissance de ces liens. Tendance au déplacement des commerces dans les zones commerciales et disparition des dynamiques de centre-bourg.

Enjeux du plan paysage

Recréer des entités et des dynamiques de bourgs et du lien entre anciennes et nouvelles constructions. Recréer du lien avec le marais.

Exemples

Saint-Sornin, Saint-Just, Marennes, le Gua, Bourcefranc ...

* - Pour une description au sens de la loi littoral, se reporter au tableau de traduction entre langages techniques.
** - Le niveau de développement initial est indiqué par les toitures marron foncé sur le croquis, les toitures orange étant les développements récents.

Loi de 1930 - Convention Européenne des Paysages	*loi littoral*		
Motifs paysagers et urbains	catégorie	faisceau d'indices	critères - cartographie
les centre-bourgs historiques	villages	- église ou temple, - Mairie, - commerces à l'année, - commerces saisonniers, - marché, services, - places - densité	- proportion résidences principales et secondaires ? - implantation voir motif - sur la dorsale ou sur les routes 10m et 3 m ou sur route de crête coteau nord de Brouage ou sur île et presqu'îles des marais, voir l'unité - sur une transversale - avec taillée	Donner des conditions de densité sur les extensions pour étendre la limite

Carte d'interprétation paysagère de l'implantation des motifs / topographie et socle géologique

Légende

- Terres hautes (au dessus de 3m NGF**
- Terres basses, marais (sous 3m NGF)**
- Littoral rocheux, sableux, dunes
- Îles dans le marais, presqu'îles sur la dorsale**
- Pointes, lieux d'observation**
- marais doux de l'Île
- Canal Charente Seudre
- Canaux et chenaux principaux

**interprétations du LIDAR, croisé avec les cartes historiques et la carte IGN actuelle

Carte d'interprétation paysagère de l'implantation des motifs / topographie et socle géologique

Routes principales maritimes et terrestres secondaires, installations bâties

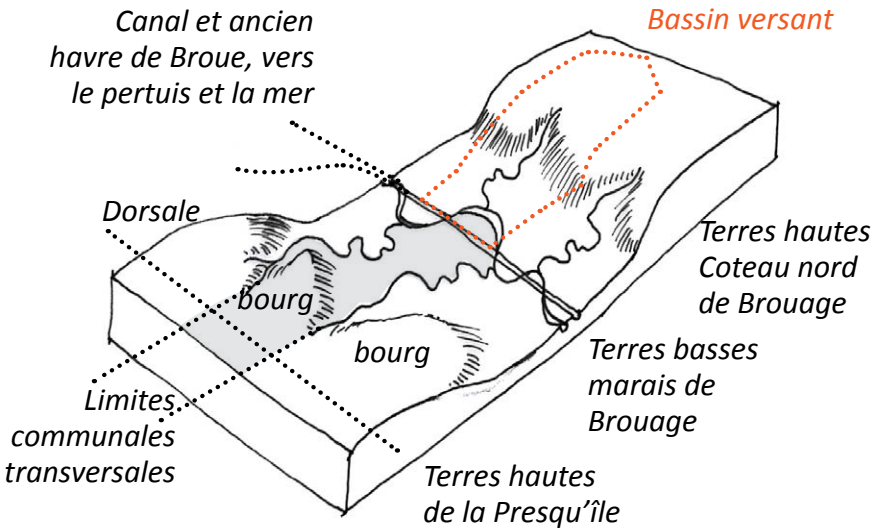

Limites communales dans la logique des bassins versants, une séquence qui se répète tout au long de la dorsale, de l'île au continent, avec l'interruption du pertuis et du pont.

Légende

- Route dorsale, routes de coteau
- Ancien tracé de la dorsale
- Routes continentale des 3m et 10m, Route littorale de l'île
- Routes transversales
- Ports***
- Installations bâties*

La dorsale : Co-visibilités / Points de vue

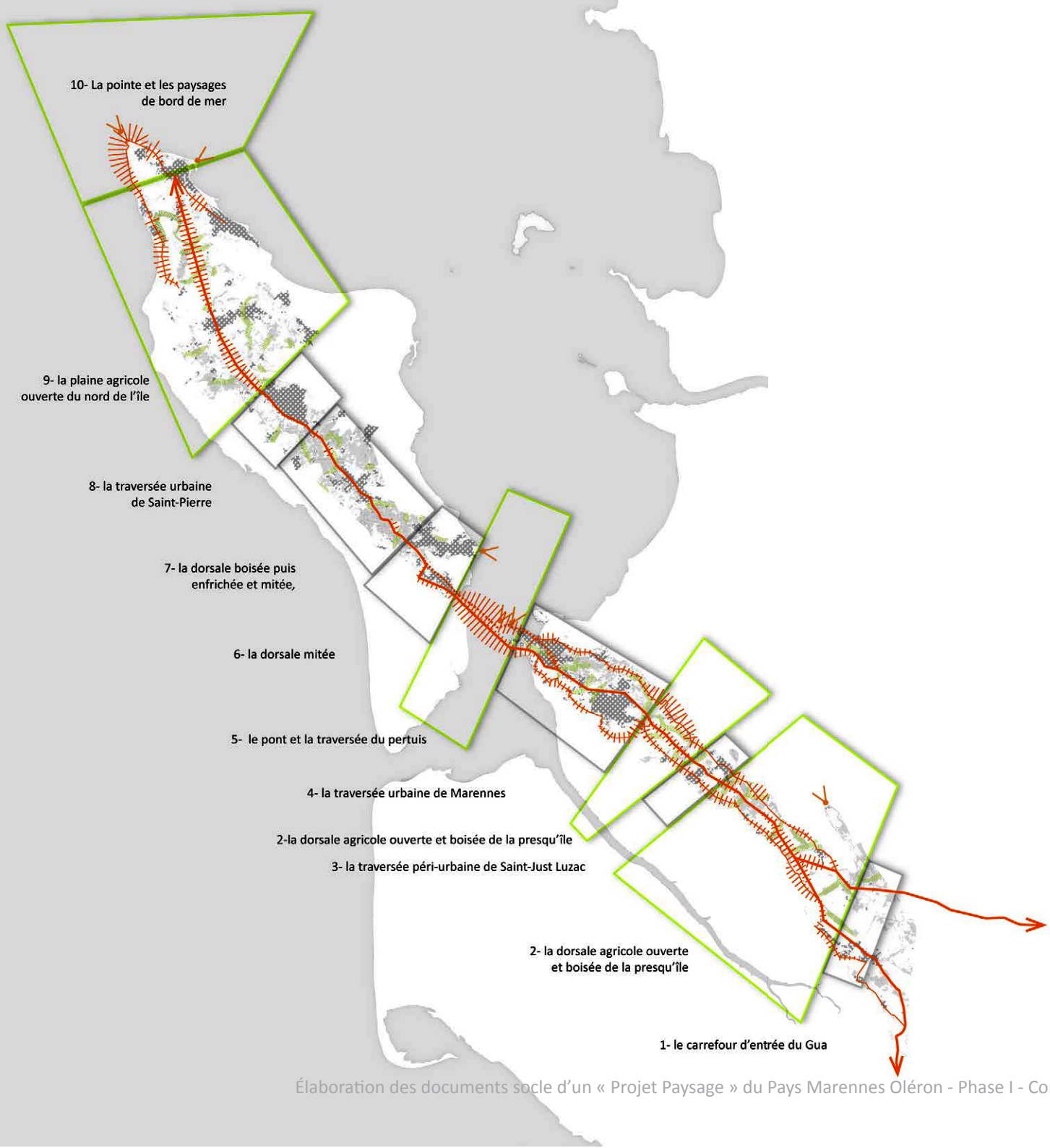

LES SÉQUENCES DE LA DORSALE
Les ouvertures et fermetures

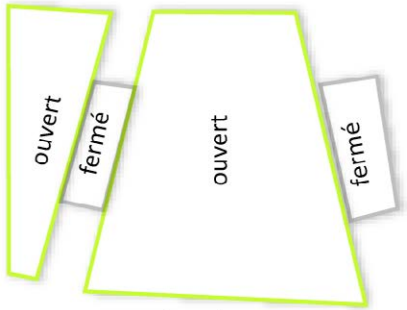

Route dorsale

Ancien tracé de la dorsale

Routes 3m, 10m, littorale

Les points de vue larges, ouvertures

Panoramas

Les points d'observation

Les creux dans la dorsale, les lieux de perception des marais

Les resserrements, fermetures

Installations bâties

Boisements

La dorsale : Parcours / Entrées / Co-visibilités / Points de vue

LES ENJEUX DES SÉQUENCES DE LA DORSALE

Les entrées identifiées

- Les entrées terrestres
- Les entrées maritimes

Les articulations, points de vue et lieux remarquables

- Les points d'observation
- Les creux dans la dorsale, les lieux de perception des marais
- Route dorsale,
- Ancien tracé de la dorsale
- Routes continentale des 3m et 10m, Route littorale de l'île
- Routes transversales
- Installations bâties

B / Les paysages

Les points noirs paysagers

Paysage

«C'est une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations»[1].

Les points noirs paysagers = ce qui empêche ou modifie la perception ou la vue.

1-Convention européenne des paysages, Florence, 2000

Les points noirs paysagers

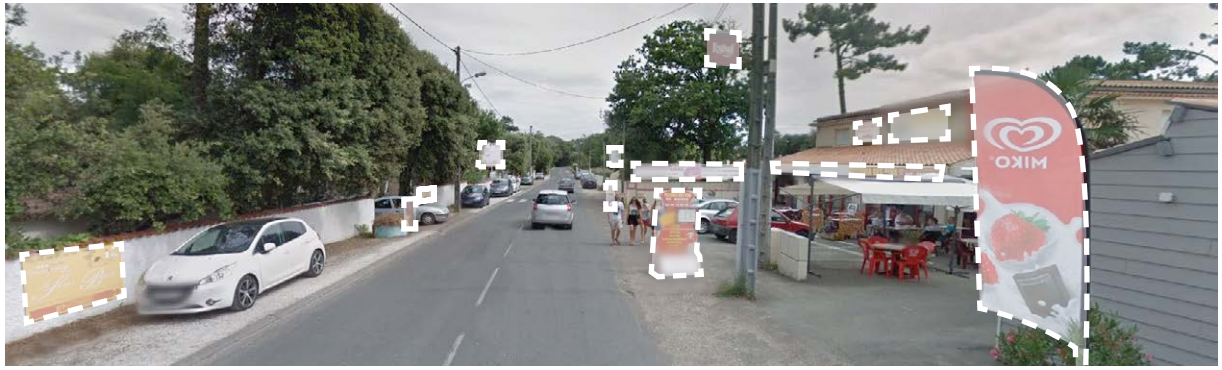

Point noir paysager : les parcelles à camper avec «murailles végétales»

Point noir paysager : les zones artisanales et commerciales

Point noir paysager : l'urbanisation linéaire, clôtures

Les points noirs qui gâchent la vue

- la publicité le long des routes
- les parcelles à camper avec «murailles végétales»
- les zones artisanales et commerciales
- les bâtiments agricoles mal insérés
- les décharges sauvages

Les points noirs qui bouchent la vue

- l'urbanisation linéaire
- les zones artisanales et commerciales
- l'enfrichement le long des routes, des marais
- les parcelles à camper avec «murailles végétales»
- les levées de terre pour cacher des infrastructures

Les points noirs qui empêchent d'accéder à la vue

- les voiries en raquette
- les privatisations de chemins de douaniers
- les flux longitudinaux «rapides», sans transversales

C / Les enjeux

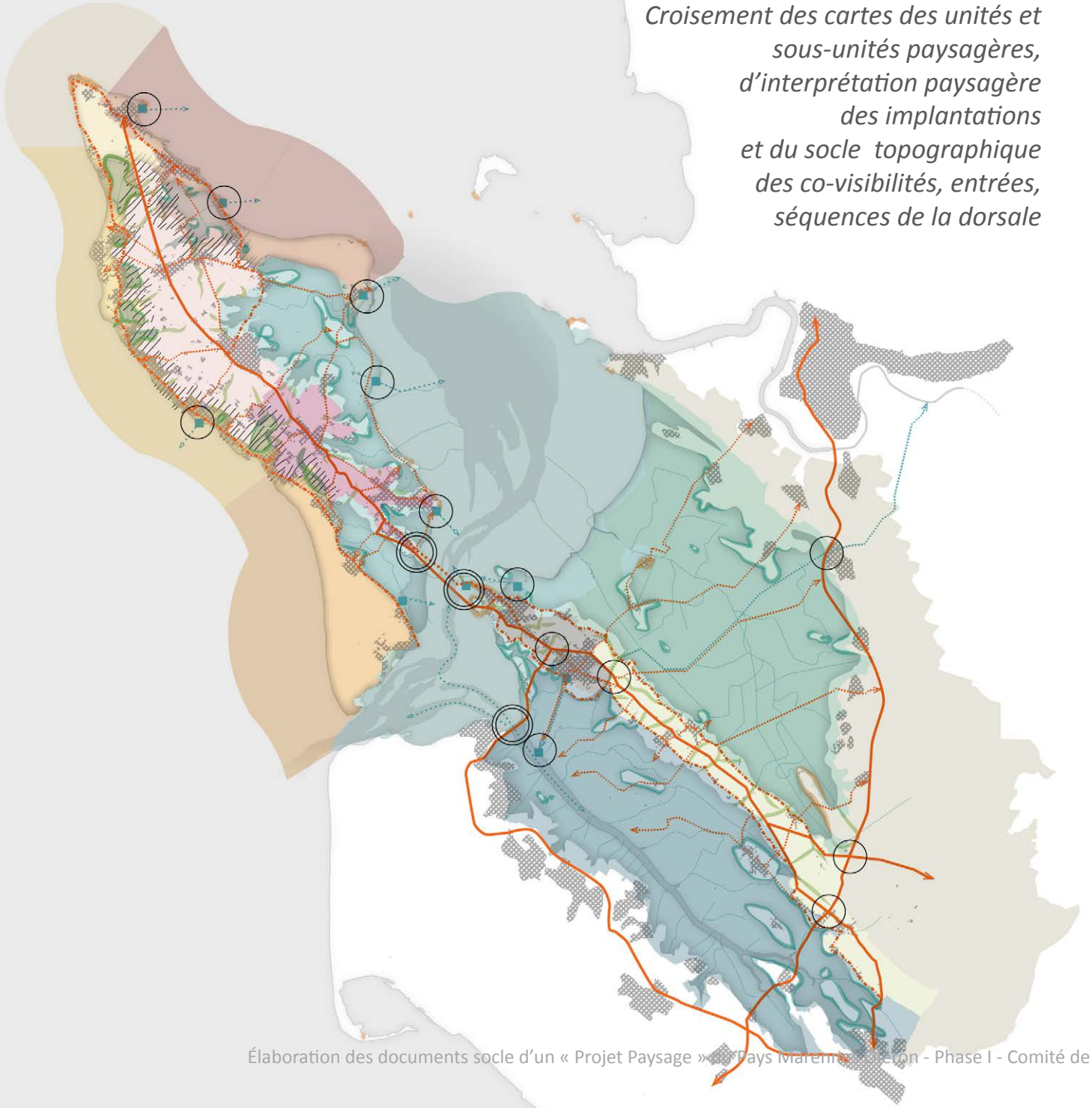

Croisement des cartes des unités et sous-unités paysagères, d'interprétation paysagère des implantations et du socle topographique des co-visibilités, entrées, séquences de la dorsale

C / Les enjeux
Synthèse

Trois grands types d'enjeux

- des ***enjeux thématiques***, liés à des domaines d'expertise identifiés et à des périmètres couvrant tous les territoires
- des ***enjeux de coopération***, liés à la nécessité d'établir un dialogue entre domaines d'expertise, qui permettra de localiser et décliner les propositions pour les rendre opérationnelles et d'intégrer les habitants
- des ***enjeux localisés***, liés au fait que le territoire du Pays est en réalité constitué de plusieurs ensembles, certes interdépendants et connectés, mais aux paysages, fonctionnements et caractéristiques bien marqués

Retour sur les 4 thématiques des focus :

- l'enjeu d'***adaptation du développement au changement climatique et au risque*** est convergent avec l'enjeu de l'application de ***la loi littoral***, vu les options méthodologiques prises pour sa déclinaison locale.
- l'enjeu de la ***régulation de la publicité*** est une sous partie de l'enjeu de la ***réhabilitation de la dorsale***, même si elle est présente sur d'autres linéaires routiers et d'autres entrées de bourgs.

Le bâti, la construction

- Répondre aux besoins en termes de construction, infrastructures, logements, commerces et services, en améliorant la qualité des paysages et l'attractivité du territoire
- Construire en commun un référentiel largement partagé pour clarifier l'application de la loi littoral

Les risques, le changement climatique

- Assurer un développement en sécurité par rapport aux risques, tenant compte du changement climatique, tout en mettant en valeur les patrimoines naturels et paysagers

Le développement économique, l'attractivité du territoire

- Maintenir et développer l'attractivité globale et la richesse du territoire par la mise en valeur des patrimoines et paysages, des activités économiques génératrices de paysages de qualité
- Travailler la dorsale dans sa dimension transversale, améliorer la qualité paysagère, l'accueil et les entrées sur le territoire

La pédagogie, la concertation

- Faire participer les habitants
- Développer le travail de pédagogie réalisé actuellement
- Créer des vocabulaires partagés, accessibles à tous.

À l'échelle du Pays Marennes Oléron

- Identifier et clarifier les termes et le vocabulaire, traduire les vocabulaires techniques entre eux et avec le langage courant
- Partager l'expertise technique sur le territoire par la mise en place d'une base de données partagée, thématique et localisée
- Mettre en commun de la technicité pour développer un argumentaire de fond pour valoriser les marais
- Mobiliser les acteurs et habitants dans le plan paysage via des ateliers basés sur les lieux et non sur des thèmes

À échelle large

- Valoriser l'ensemble remarquable et la diversité des marais présents sur l'ensemble du territoire, Brouage, Seudre, conchylicoles de l'île, en lien avec un pertuis et doux de l'île, l'ensemble des pointes et verrous défensifs
- Inscrire les actions dans des périmètres de réflexion à géométrie variable, en favorisant les fonctionnement coopératifs

Proposition pour des ateliers basés sur les lieux et non sur des thèmes

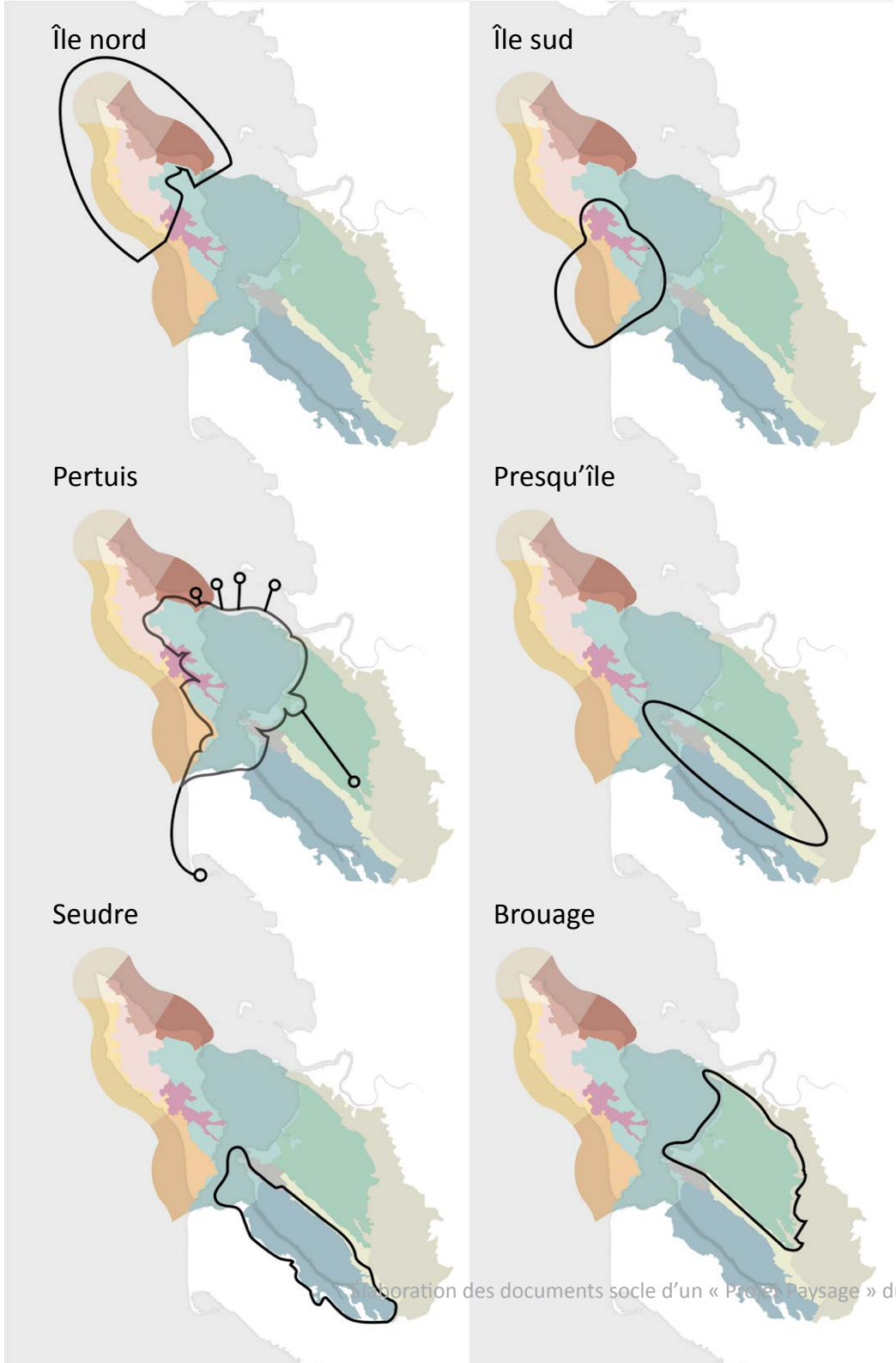

C / Les enjeux

Localiser les enjeux

- décliner les catégories de la loi littoral avec des caractéristiques véritablement locales et spécifiques dans le focus loi littoral
- travailler sur des séquences de la dorsale, sur la valorisation de transversales dans le focus dorsale
- travailler l'adaptation au changement climatique sur certains des 15 zooms densité, choisis pour recouper les catégories de la loi littoral et les unités de paysage, dans le focus adaptation au changement climatique
- tester des guichets uniques dans un focus coopérations via ces ateliers territoriaux
- préparer une stratégie et des actions plus opérationnelles, d'identifier plus simplement les objectifs de qualité paysagère dans les phases 3 et 4.

Localiser les enjeux

Exemple sur Brouage

1 / Adapter les projets au changement climatique, à la loi littoral, trouver des méthodes et des financements pour la gestion des marais

Prendre en compte le risque en préservant les ***micro-reliefs des marais***. Revaloriser les structures sous-jacentes, ***îles***, ***route des 10m, canaux, chenaux, ouvrages hydrauliques***, les ***entretenir*** pour ***l'activité d'élevage*** et la ***protection de l'ensemble du territoire contre le risque*** (le transfert du GEMAPI est une occasion de financement).

Vérifier si les ***points bas de la dorsale*** coïncident avec les ***fils d'eau des casiers hydrauliques*** du marais (SAGE), les Trames vertes et bleues, coupures d'urbanisation, risques, loi littoral...

Valoriser les ***îles de Hiers et de Brouage***, leurs transversales, clarifier la réglementation loi littoral.

Temps de travail possibles / Focus Loi littoral, focus adaptation au changement climatique

2 / Mettre en valeur les patrimoines des pointes et des ports, des vues et covisibilités, des îles des marais

Identifier, relier les patrimoines naturels et culturels, arrière pays, petits patrimoines, ***bourgs et hameaux catholiques et protestants, îles, points de vue, notamment coteaux nord et sud de Brouage***, en mettant en scène des récits transversaux du territoire, de l'histoire, des risques et des paysages.

Remettre en valeur la transversale du ***Canal Charente Seudre***, celles qui conduisent à ***Hiers et Brouage***, à la ***Tour de Broue***, hiérarchiser les autres transversales en s'appuyant sur l'histoire et les patrimoines, notamment les îles et les canaux.

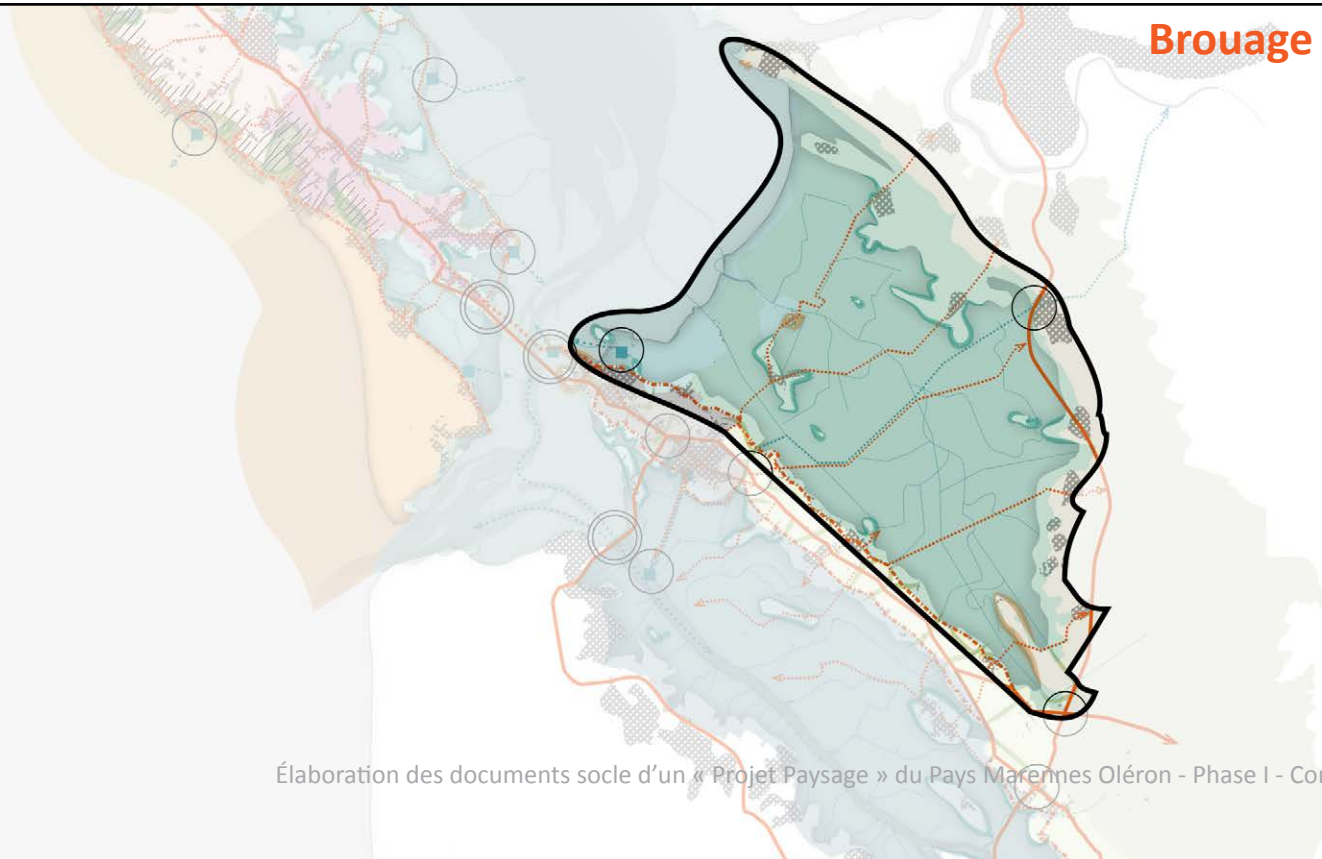

A plus grande échelle, les relier à ceux de la ***CARO et de la CARA, (grand projet de Brouage, Parlement des Marais, AMI marais, PNR***).

Temps de travail possibles / Focus dorsale, focus coopérations, grand projet de Brouage, Parlement des marais, Réflexion PNR en cours

3 / Coopérations entre marais

Profiter du projet de ***parlement des marais et de*** l'***AMI des marais Brouage et Seudre pour expérimenter la coopération***, notamment en faisant collaborer le ***plan paysage, le grand projet de Brouage, l'AMI marais,*** mais aussi expérimenter l'idée du ***guichet unique***, notamment avec les pistes de la CARO.

Développer un ***argumentaire de fond***, rassembler les ***idées motrices*** pour alimenter le projet de PNR, notamment concernant ***le bel ensemble et la diversité des marais présents sur l'ensemble du territoire***, Brouage, Seudre, conchylicoles de l'île, en lien avec un pertuis et doux de l'île.

Faire bénéficier les autres marais de la technicité présente sur ce marais en matière de gestion des casiers hydraulique. Développer des ***actions pédagogiques d'acculturation des habitants des terres hautes, touristes, nouveaux arrivants***, pour protéger le patrimoine et faciliter le transfert de compétence GEMAPI.

Temps de travail possibles / focus coopérations, Réflexion en cours sur le PNR

Collaborations : grand projet de Brouage, Parlement des marais, AMI marais.

Dialogue CCBM et CARO à rechercher, collaboration sites classés de Brouage et de l'Estuaire de la Charente, SAGES et PAPI